



## FEUILLE DE ROUTE POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Vous en êtes à la **formalisation**  
de votre projet ?

À l'**immatriculation** de votre entreprise ?

Vous trouverez dans ce livret :

- nos conseils pour présenter votre projet,
- les modalités d'immatriculation de votre entreprise,
- des modèles de tableaux financiers.



### La fiche d'identité du créateur

- Votre dossier personnel (votre état civil, une évaluation patrimoniale avec vos crédits en cours, un avis d'imposition...).
- Votre expérience (personnalité, parcours, points forts, points faibles, savoir-faire, CV...).
- Vos motivations (raisons personnelles ? volonté d'augmenter vos revenus ? concrétisation d'un rêve...).
- Vos contraintes personnelles (conditions actuelles, revenus, disponibilité, soutiens, apport financier).
- L'identité de vos associés et leur fonction.



### La description détaillée de votre projet

- Préciser les caractéristiques de l'affaire créée ou reprise (noms, statuts, documents comptables existants pour les affaires reprises...).
- Définir votre produit ou service (caractéristiques du produit ou service, contraintes propres au produit, mode de production et de commercialisation, prix de revient, volume prévisionnel des ventes).
- Prévoir le coût des actions à mettre en œuvre (coût de fabrication, de commercialisation et de promotion).
- Lister les moyens à mettre en œuvre (humains, financiers, logistiques et de production).
- Présenter votre organisation (structure juridique choisie, fonction marketing, production, prospection, vente, finance, comptabilité, management et gestion des risques).
- Défendre vos prévisions financières : plan de financement, compte de résultat prévisionnel et plan de trésorerie (encaissements, décaissements, équilibres mensuels).

**Au cours de ces deux premières étapes, veillez à vérifier la cohérence entre vos atouts personnels et votre projet. Vous validerez ensuite la faisabilité commerciale de celui-ci grâce à l'étude de marché.**



### L'étude de marché

- Quelles sont les grandes tendances du marché (type de marché, volume de vente, chiffre d'affaires) ?
- Qui sont les acheteurs et les consommateurs (besoins et comportements de la clientèle visée) ?
- Qui sont vos concurrents (nombre, localité, prix...) ?
- Quel est l'environnement professionnel, économique, législatif et scientifique de votre marché ?
- Quel est le positionnement des services ou produits proposés (réponses à quels besoins, prix) ?
- Quelles sont les opportunités et les menaces potentielles de votre marché ?

Pour une entreprise individuelle	Pour une EURL ou SARL
Liasse P0 : documents pour l'immatriculation des travailleurs non salariés.	Liasse M0 : document pour déclarer l'existence d'une personne morale.
Copie de la carte d'identité ou du passeport. À défaut, extrait d'acte de naissance (ou copie) ou document justifiant de la nationalité.	
Déclaration sur l'honneur de non-condamnation faisant apparaître la filiation de l'intéressé.	
Justificatif de la jouissance du local : copie du bail au nom du déclarant signé des deux parties ou du titre de propriété ou d'une quittance EDF..., ou attestation de mise à disposition.	
Si votre activité est réglementée : copie du titre, diplôme, autorisation permettant d'exercer cette activité.	
	Deux expéditions des statuts s'ils sont établis par acte notarié ou deux originaux s'ils sont établis par acte sous seing privé, signés et paraphés par tous les associés.
	Deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale nommant le ou les gérants, s'ils ne sont pas désignés dans les statuts.
	Deux exemplaires des conclusions du commissaire aux apports, pour un montant d'apport en nature de plus de la moitié du capital.
	Deux exemplaires de l'état des dépenses effectuées pour le compte de la société et des engagements à prendre en son nom jusqu'à son immatriculation au RCS.
	Copie du journal d'annonces légales ou attestation de parution.
	Volet social "travailleur non salarié" permettant l'affiliation des travailleurs non salariés.
	Photocopie des pages des statuts concernant les soussignés, l'objet, la répartition des parts sociales et la nomination du gérant.
Formalités sur place : se munir d'une pièce d'identité et d'un chéquier.	

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est votre interlocuteur privilégié pour l'immatriculation de votre entreprise. Il centralise les pièces de votre dossier et les transmet, après avoir effectué un contrôle formel, aux différents organismes et administrations intéressés par la création de votre entreprise. Selon votre secteur d'activité, la structure juridique de l'entreprise et votre zone géographique, vous devez déterminer à quel CFE vous adresser. Pour cela, consultez l'annuaire des CFE, géré par l'INSEE, sur Internet, à l'adresse suivante <http://annuaire-cfe.insee.fr/AnnuaireCFE/jsp/Controleur.jsp>. Vous pouvez aussi immatriculer votre entreprise en ligne sur le site [www.greffes-formalites.fr](http://www.greffes-formalites.fr)

# LES MODÈLES

## 4 Le plan de financement

Investissements	Montant
Fonds de commerce	
Droit au bail / pas de porte	
Parts sociales / actions	
Frais d'installation	
BFR (trésorerie de départ)	
Loyer d'avance	
Travaux	
Matériel	
TVA (frais commission, stocks)	
Stocks	
Autres	
Total	

Votre plan de financement doit être équilibré.

Financement	Montant
Apport personnel dont :	
Prêt d'honneur	
Prêt NACRE*	
Crédits demandés	
Prêt à la Création d'Entreprise	
Subventions	
Total	

\*Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise.

	Données à exprimer en milliers d'euros	Année 1	Année 2	Année 3
1	Ventes de marchandises			
2	Prestations vendues			
$A = 1 + 2$	Chiffre d'affaires			
3	Achats et approvisionnement			
$B = A - 3$	Marge brute			
4	Loyers et charges locatives			
5	Honoraires et assurances			
6	Publicité et frais commerciaux			
7	Crédit-bail			
8	Fournitures et autres charges externes			
$C = 4 + 5 + 6 + 7 + 8$	Total			
$D = B - C$	Valeur ajoutée			
9	Impôts et taxes			
10	Salaires et charges sociales, dont la rémunération du ou des dirigeants			
$E = D - 9 - 10$	Excédent Brut d'Exploitation			
11	Dotations aux amortissements et provisions			
$F = E - 11$	Résultat d'exploitation			
12	Frais financiers			
$G = F - 12$	Résultat net avant impôt			
13	Impôt sur les sociétés			
$H = G - 13$	Résultat net			
$I = H + 11$	Capacité d'auto-financement			

# LES MODÈLES

6

## Le plan mensuel de trésorerie

Données à exprimer en milliers d'euros	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Solde en début de mois (+ ou -)					
<b>Encaissements TTC :</b>					
● <b>d'exploitation</b>					
Ventes - prestations					
Remboursement de TVA					
● <b>hors exploitation</b>					
Apport en capital / Apport de l'exploitant					
Débloccage emprunts moyen / long terme contractés					
Prime / subvention d'équipement					
1/ Total encaissements					
<b>Décaissements TTC :</b>					
● <b>d'exploitation</b>					
Achats effectués : paiement de marchandises (approvisionnement, matières premières)					
Charges externes (sous-traitance, intérim, loyers)					
Impôts et taxes					
Frais de personnel					
Charges sociales					
TVA reversée					
Charges financières (échéances de prêt)					
● <b>hors exploitation</b>					
Remboursement compte courant					
Remboursement anticipé d'emprunts à terme					
Investissements HT					
TVA sur investissements					
2/ Total décaissements					
<b>Solde en fin de mois (1 - 2)</b>					



# FEUILLE DE ROUTE POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE



## Pour en savoir plus

- ▶ connectez-vous sur le site Internet

 [societegenerale.fr](http://societegenerale.fr)

## Pour prendre rendez-vous

- ▶ contactez votre conseiller en agence

ou

- ▶ appelez\*, du lundi au samedi de 8h à 22h, le

 **3955** et dites «*Créateurs*»

APPEL NON SURTAXÉ

\* Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0) 810 01 3955 -  
Tarif au 01/01/2010 : appel non surtaxé depuis une ligne fixe France Telecom,  
en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France  
ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.

